



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 101808

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'inquiétante volatilité constatée des prix des matières premières agricoles. En effet, suite aux bouleversements sociaux, politiques et économiques que traversent actuellement certains pays du monde arabe, mais aussi suite aux conditions climatiques catastrophiques que le monde a connu ces derniers mois (pluies dévastatrices au Canada, sécheresse et incendies en Russie, inondations en Australie) la résultante de ces faits cumulés a créé une hausse continue et croissante des prix des matières premières agroalimentaires constatées par la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) comme les plus importants depuis 1990. Ces écarts de prix contribuent *de facto* à accentuer les difficultés prégnantes de tout un pan de notre population pour se nourrir. Il lui demande ainsi de préciser sa position sur ces dossiers d'importance et sur les mesures qu'il compte prendre afin de limiter les risques de spéculation bien réels qui pourraient survenir, et qui créeraient une inflation désordonnée des prix, creuseraient l'écart entre les catégories sociales et contribueraient à installer dans certains pays du monde un désordre politique évident en raison de l'impossibilité de se nourrir et favoriseraient de fait les émeutes de la faim.

Texte de la réponse

Les prix de certaines denrées alimentaires de base ont fortement et rapidement augmenté fin 2010. L'indice des prix alimentaires de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a atteint son niveau le plus haut depuis sa création en 1990. Il a largement dépassé, en janvier 2011, le niveau le plus élevé atteint lors de la dernière crise alimentaire, en juin 2008. Les experts reconnaissent que les fondamentaux du marché expliquent principalement l'augmentation des prix alimentaires. Les mauvaises conditions météorologiques constatées en 2010, notamment la sécheresse dans les pays riverains de la mer Noire et les inondations en Australie, ont fait baisser la production céréalière mondiale de 2 %, ce qui réduit l'offre. Cependant, le cours des céréales reste pour l'instant inférieur aux valeurs enregistrées en 2008 et les effets de la hausse des cours mondiaux sur les marchés intérieurs ne sont pas encore visibles. La situation diffère également de celle de 2008 car les stocks mondiaux restent plus élevés, et, dans les pays en développement, la production est supérieure au niveau de 2008. Cependant les prix des denrées alimentaires sur les marchés urbains d'Afrique de l'Ouest se sont maintenus à un niveau élevé et de nouvelles crises alimentaires ne sont donc pas à exclure. Dans ce contexte, les populations et les pays en situation d'insécurité alimentaire persistante restent extrêmement vulnérables. La priorité donnée par la présidence française du G20 à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières, notamment agricoles, est plus que jamais d'actualité. En effet, le Président de la République a mis le sujet de la volatilité des prix des matières premières agricoles à l'ordre du jour du G20. Pour la première fois, les ministres de l'agriculture du G20 se réuniront les 22 et 23 juin avec les grandes organisations internationales. Cette réunion permettra d'analyser les causes de la volatilité des prix et de chercher des solutions pour y remédier et en limiter les effets, pour les agriculteurs et les consommateurs des pays développés comme des pays les plus pauvres. Les axes de réflexion proposés par la présidence française et faisant d'ores et déjà l'objet de travaux entre les membres du G20 et les organisations

internationales sont les suivants : améliorer la transparence et l'intégrité des marchés physiques afin de prévenir les soudaines variations de prix ; améliorer la coordination internationale en cas de crise sur les marchés agricoles ; améliorer la couverture du risque prix et le fonctionnement des marchés financiers pour qu'ils jouent efficacement leur rôle de couverture ; aider les pays les plus vulnérables, notamment en favorisant le développement durable de la production agricole sur le long terme. Afin d'alimenter le débat, les organisations internationales mandatées dans le « Plan d'action développement » de Séoul (Nations unies, FAO, OCDE, Banque mondiale, OMC, FMI, CNUCED, FIDA, PAM) ont fourni un prérapport sur ces questions mi-mars et remettront leur rapport définitif en juin 2011. La réunion des ministres de l'agriculture, qui sera organisée les 22 et 23 juin 2011, fera la synthèse des propositions retenues en vue du sommet des chefs d'États, prévu les 3 et 4 novembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101808

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2130

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4797